

CAN DES 12 ET 13 JANVIER 2016 - TEXTE DROITS ET LIBERTÉS

I/ Contre la répression anti-syndicale

Le SNES-FSU réaffirme son refus de la délictualisation des actions syndicales. Il exprime sa solidarité avec les salariés d'Air France victimes de sanctions sans rapport avec les faits qui leur sont reprochés, et traduits en justice comme de vulgaires malfaiteurs. Plus largement, le SNES-FSU déplore que l'exercice des droits syndicaux largement dégradé sous le gouvernement Sarkozy ne se soit pas amélioré sous ce gouvernement.

Le SNES-FSU apporte son soutien aux 8 salariés de Goodyear condamnés ce mardi à 9 mois de prison ferme, alors même que les plaintes avaient été retirées : c'est le procureur qui a maintenu les poursuites, et requis de lourde peines. Le SNES-FSU demande que la justice revienne sur ces condamnations lors du procès en appel.

II/ Libération de la parole raciste, sexiste et LGBTIphobe

Depuis quelque temps, sur le plan politique, social et culturel, la parole raciste et xénophobe est totalement décomplexée dans notre pays. Ainsi en est-il d'Eric Zemmour, condamné pour incitation à la haine raciale, de Nadine Morano et ses déclarations sur la « race blanche » et de L. Wauquiez, un des principaux opposants à la loi Taubira.

Certain-es politiques reprennent à leur compte les idées-forces de l'extrême droite, par conviction ou croyant par là récupérer leur électorat perdu. Pendant les campagnes des régionales et des départementales, plusieurs candidat-es LR se sont distingué-es, tel Xavier Bertrand sur les migrant-es ou Christine Boutin et ses déclarations homophobes. On assiste à une surenchère réactionnaire, et à une attaque en règle contre les droits des femmes : attaques contre le planning familial, avec l'évocation de la suppression de leurs subventions par Marion Maréchal-Le Pen, sous le prétexte d'associations « politisées » qui véhiculeraient une « banalisation de l'avortement ». En Ile-de-France, la question des subventions aux associations LGBT a de même été évoquée. Ainsi Valérie Pécresse conditionne-t-elle les subventions à ces associations : elle doivent cesser de faire de la « politique », (elles avaient milité pour le « mariage pour tous et toutes » !), et ne plus promouvoir « la théorie du genre ». Il est aussi notable qu'une partie des cadres de la manif pour tous se retrouvent sur les listes LR.

Porteur d'un projet de transformation sociale, le SNES doit être intransigeant face à ces mouvements qui remettent en cause les droits les plus fondamentaux des femmes, refusent l'égalité. Cette vague de fond conservatrice sur le plan des mœurs doit être un des axes d'analyse et de vigilance concernant la montée de l'extrême-droite dans notre pays.

Le SNES-FSU refuse tous les racismes. A ce titre, il condamne fermement l'agression à caractère manifestement antisémite qui s'est déroulée lundi à Marseille.

Par ailleurs, le SNES-FSU condamne avec la plus grande fermeté les violences sexistes qui ont eu lieu le 31 décembre 2015 à Cologne en Allemagne. Il faut se garder de tout amalgame et rester attentif contre les tentatives d'instrumentalisation de ces délits de la part de l'extrême-droite. Le SNES-FSU soutient les mouvements féministes allemands qui refusent le sexisme comme le racisme.

III/ International

III.a - Palestine

Le collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens a décidé de faire de l'année 2016 l'année pour la liberté d'expression, ce qui implique l'abrogation des circulaires Alliot-Marie et Mercier, avec en corollaire la levée des poursuites contre les militants qui mènent la campagne B.D.S (Boycott-Désinvestissement-Sanction) et l'amnistie pour celles et ceux qui ont déjà été condamné-e-s.

Le SNES-FSU continue de demander au gouvernement français de sanctionner l'État d'Israël - en particulier par l'embargo sur le commerce des armes - jusqu'à ce qu'il accepte d'appliquer le droit international concernant l'occupation du territoire palestinien (colonisation en Cisjordanie et blocus dans la bande de Gaza). Dans l'UE, la France doit soutenir la demande de suspension de l'accord d'association Europe/Israël. Enfin, il est temps, la France doit maintenant reconnaître l'État de Palestine.

Le SNES-FSU rappelle sa condamnation de l'occupation des territoires palestiniens et le blocus de Gaza qui ne peuvent que provoquer des actes dont le traitement médiatique est très partial en France.

III.b - Turquie

Dans plusieurs villes du Sud-est de la Turquie à majorité kurde, des établissements scolaires ont été évacués puis occupés par les forces armées. Il s'agit là d'une zone de conflits en proie à de violents affrontements depuis que le cessez-le-feu entre le PKK (Parti des Travailleurs du Kurdistan) et le gouvernement Erdogan a volé en éclats en juillet 2015. Environ 3 500 enseignant(e)s de Cizre et Silopi ont été prévenus par SMS par le Ministère de l'Éducation qu'ils devaient quitter les établissements afin de suivre des actions de formation continue pour une durée indéterminée.

Couvre-feu militaire = pas d'école

Placés sous couvre-feu militaire, certains quartiers des villes comme Diyarbakir et Cizre sont devenus des no-man lands. Pris au piège des combats, les civils se retrouvent confrontés à des coupures d'eau, d'électricité et les enfants et adolescents se voient privés d'un droit essentiel, l'accès à l'éducation. On déplore de nombreux morts et blessés. Mais cette situation ne semble pas pour autant choquer le Ministère de l'Éducation.

Selon les termes du syndicat enseignant EGITIM SEN, le Ministère « bafoue le droit à l'éducation en faisant évacuer les établissements et en laissant l'armée, la police et les forces spéciales les occuper ». La raison officielle invoquée pour la mise en place du couvre-feu est le rétablissement de l'ordre public et la sécurité des personnes et des biens.

Violation du droit à l'éducation

Les chiffres sont édifiants. Entre août et décembre 2015, 362 000 élèves et 16 800 enseignants ont été directement touchés par le couvre-feu. Pour la Secrétaire Générale d'EGITIM SEN, Sakine Esen Yilmaz, « il y a urgence à ce qu'un processus de négociation entre les deux parties redémarre afin d'aboutir au cessez-le-feu et de résoudre le conflit de manière pacifique et démocratique ».

Une solidarité internationale nécessaire

EGITIM SEN s'est adressé de façon solennelle, à l'Internationale de l'Éducation et à sa structure régionale qu'est le Comité Syndical Européen de l'Éducation pour demander qu'une mission de solidarité soit mise en place dans les meilleurs délais, que des lettres de protestation soient envoyées au Président Erdogan et qu'une pétition internationale appelant à un processus de paix circule au sein des organisations membres de l'IE. Une première démarche a été faite le 5 janvier par le Secrétaire général de l'IE sous forme de lettre adressée au gouvernement Erdogan.

Le SNES-FSU agira pour la mise en œuvre de ces demandes à travers son action internationale, s'adressera au gouvernement français ainsi qu'aux autorités diplomatiques. Il participera pleinement à la mission de solidarité internationale et popularisera les exigences du syndicat EGITIM SEN.

Message de soutien

Le SNES-FSU est horrifié par l'attentat qui s'est produit à Istanbul le 12 janvier. Il exprime sa solidarité et son soutien à la population turque déjà durement frappée par l'attentat odieux d'Ankara le 10 octobre 2015.

III.c - Syrie

Les 400 000 habitants de ville de Madaya soumise à un blocus total et bombardée quotidiennement sont aujourd'hui affamés et leur vie menacé.

Même si un convoi humanitaire a enfin pu pénétrer dans la ville, la situation est toujours critique. Le SNES-FSU exige l'arrêt des bombardements et la fin du blocus.

III.d- Chine- Soutien aux militant-es assurant la défense des travailleurs

Entre le 3 et le 5 décembre 2015, une quinzaine de militants et dirigeants d'ONG défendant les droits des travailleurs de la Province du Guangdong dans le sud de la Chine ont été arrêtés par la police. Plusieurs d'entre eux sont détenus dans le cadre de poursuites "criminelles". Le SNES-FSU demande qu'ils soient libérés et que les accusations les concernant soient levées.

Texte adopté par 45 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention, 1 NPPV